

Compte rendu du Conseil d'établissement du mardi 16 octobre 2018

1 – Installation du conseil d'école :

Présentation du Directeur et des nouveaux délégués.

Le directeur donne les dates des prochains conseils d'établissement : **14/02/2019 et 04/06/19**

Il précise aussi le rôle de ce conseil d'établissement : le conseil d'établissement intervient sur le fonctionnement de l'école et vise à son amélioration et peut donc donner son avis sur tout ce qui relève de l'intérêt général de l'école. Tout point doit être abordé sous un angle bienveillant, les échanges doivent être respectueux, chacun ayant le droit de s'exprimer, de se faire entendre et d'écouter pour mieux construire.

Ne sera jamais abordée, lors de ce conseil, la pédagogie, qui est du ressort du directeur et des enseignants.

2 – Effectifs en cours et non-inscrits :

Le directeur annonce le nombre d'élèves de cette année scolaire 2018/2019, soit 443 élèves (+18 élèves du à une ouverture de classe).

82 nouveaux élèves dont 26 sont des frères ou sœurs d'enfants déjà scolarisés à Saint-François.

Il précise que suite au très grand nombre de pré-inscriptions sur le site internet + de 200 enfants sont restés sur liste d'attente et n'ont pu être inscrits dans notre établissement, liste d'attente ne comprenant que les enfants ayant été inscrits durant la semaine d'ouverture de la liste !...

Et depuis le début de l'année une 40aine d'appels ou mails pour des inscriptions en cours d'année ou pour la rentrée prochaine !

3 – Inscriptions pour l'année scolaire 2019/2020 :

Cette année: il faudra contacter l'école dès le lundi **14 janvier 2019**, via un formulaire en ligne (plus aucune demande acceptée au bureau !)

Tous les élèves, **de la petite section au CM2 seront inscrits en liste d'attente.**

L'école contactera les familles pour fixer un rendez-vous entre février et juin, en fonction des places qui se libèrent.

Cette organisation a aussi pour but l'harmonisation des inscriptions des deux écoles (St François et La Chamarette).

Pas de modification en vue pour la prochaine rentrée.

4 – Activités ludiques sur pause méridienne :

Anglais sur le temps de pause méridienne pour les MS, GS et CP : 110 inscrits, sur 154 possibles !

Au vue de cela nous avons dû repenser l'activité puisque nous avons envisagé de travailler sur 3 jours et nous sommes dans l'obligation de travailler sur 4 jours avec 3 groupes à chaque pause méridienne.

Nous avons également changé de prestataire en raison du grand nombre d'impondérable que nous avons subi l'an dernier...

Activité jeu d'échecs pour les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 : 76 inscrits et de nombreuses demandes refusées car nous avons souhaité alléger les groupes, car nous avions des groupes de 14/15 élèves l'an dernier.

Nous sommes à 8/9 élèves avec les CE1 et CE2 débutants en 1^{ère} partie (12h à 12h45) et 10/12 élèves avec les initiés de 12h45 à 13h45.

5 – Travaux d'école :

Réfection de la classe des CM1/CM2 : pose d'une cloison + travaux de peinture
Changement de toutes les vitres du couloir de l'étage (double vitrage) en élémentaire
Réfection des sanitaires pendant des petites vacances

6 – Projets culturels, sportifs et la pastorale :

Le directeur rappelle les différentes activités mises en place pour cette année :

- Journées neige ou raquettes ou construction d'igloos de la MS jusqu'en CM1
- Tennis de table : de la Petite Section jusqu'au CM2
- Piscine : CP, CE1 et CM2
- Rugby : du CP au CM2, soit au stade de Romagny soit à la maison des sports pour 6 séances
- Escrime : pour tous les élèves de la Petite Section jusqu'au CM2

Chaque classe peut bénéficier d'un créneau horaire au gymnase du Beulet. Le choix reste du ressort de l'enseignante, en fonction de ses projets et de ses besoins.

- Les CP CE1 CE2 vont aller au théâtre à Château Rouge
- Intervention théâtre en maternelle
- PS/MS jusqu'au CM2 : participation au projet « école et cinéma » sur l'année
- CM2 : - un gros projet sur l'année
 - sécurité routière
 - APS
- Plusieurs temps d'éveil à la foi auront cours sur l'année :
 - temps de l'Avent et la célébration de préparation à Noël,
 - fête de Saint-François de Sales et bénédiction de fresque
 - temps du Carême et de la célébration de Pâques
 - présentation de Toussaint et l'Ascension par le Père Marmilloud et le Père Scaria dans chaque classe
 - visite de l'église (pendant l'Avent)
 - journée des CM2 en juin (?)

7 – - Projet d'école :

Présentation et validation du nouveau règlement de l'école, qui sera remis à tous les aînés soit juste avant soit au retour des vacances de la Toussaint.

8 – APEL:

Présentation des activités en lien avec le projet d'établissement et de l'agenda de l'année pour les manifestations de l'association pour l'année 2018-2019.

8 – Questions diverses :

Une petite remarque reçue: serait-il possible de diminuer la viande à la cantine en proposant de temps en temps des plats végétariens?

C'est dans l'air du temps puisqu'il y a 1 à 2 repas végétarien par mois, poisson tous les vendredis et parfois même sur d'autres jours (lasagnes au saumon en semaine, par exemple)...

De plus sur les achats de matières premières sur l'année 2017-2018, force est de constater que nous avons acheté davantage de légumes que de viandes !...

Après enquête auprès des parents de CE1B, une question a été soulevée par un parent au sujet des fournitures scolaires : « pourquoi de ne pas harmoniser les demandes des maitresses du CE1 au CM2 ? » En effet, chaque année il faut acheter de nouvelles fournitures (protège-cahiers notamment...) pour éviter le gaspillage !

Cela semble difficile pour certains consommables (protège-cahiers par exemple qui n'ont régulièrement qu'une année d'espérance de vie...). Il est vrai qu'en CP ils ont de nombreux petits cahiers mais cela est fait pour aider les enfants à mieux s'organiser pour leur entrée en élémentaire. Dès le CE1, on utilise des grands cahiers qui pour certains (poésie, par ex.) sont réutilisés l'année qui suit !

Et dès l'entrée en CE2, on demande un grand classeur qui suit l'enfant jusqu'à sa sortie de CM2 !

Dernier point informatif, depuis le mois d'août, l'école a régulièrement du « voisinage » sur le parking qui jouxte la maternelle... Or ces voisins ont une fâcheuse tendance à confondre les jardins de la maternelle avec une décharge publique !... De sorte que nous ne pouvons utiliser ces petits espaces verts avec nos élèves en raison des débris qui jonchent le sol ou les haies (vêtements, couches usagées, déjections humaines, couteaux, etc...). Nous avons sollicité les pouvoirs publics afin de venir nettoyer nos jardins du fruit des difficultés qu'ils ont à gérer cette problématique mais nous sommes sans réponse depuis le 25 septembre dernier, notre question est donc la suivante, et sachant que de nombreux parents sont des administrés de la ville d'Annemasse, que faire ?

Divers propositions sont faites (interpeller les médias, courrier en préfecture, pétition à l'adresse du maire), et c'est une lettre co-signée par les parents en direction de la Mairie qui a retenu le plus d'avis favorable.

Fin du conseil : 20h15